



Profil de poste de Praticien Hospitalier Psychiatre

Identification du poste

Classification RH

→ **N° FINESS établissement d'affectation :**
130000433.

→ **GHT de rattachement :**

Bouches du Rhône, « Hôpitaux de Provence ».

→ **Affectation :**

Pôle : Psychiatrie générale OUEST.

Service : Salon-Miramas (Secteur 19).

→ **Quotité :**

Exercice à temps plein (10 demi-journées hebdomadaires)

→ **Statut :**

Praticien Hospitalier, psychiatre.

Médecin

Pharmacien

Spécialité d'exercice :

Psychiatrie

Pédopsychiatrie

Médecine et spécialités médicales

Pharmacie

Surspécialité :

Addictologie

Psychiatrie de la personne âgée

Psychiatrie légale

Psychiatrie périnatale

Psychiatrie Générale

Description du contexte/environnement du poste

Poste vacant à la date du 01/02/2024.

L'établissement :

Le Centre hospitalier Montperrin est un établissement public de santé spécialisé, en charge du service public. Il assure la prévention, le diagnostic, le traitement et le suivi thérapeutique de personnes souffrant de troubles psychiques et participe à la mise en œuvre d'actions de santé publique ainsi qu'à la formation des futurs médecins et pharmaciens ainsi que des professionnels paramédicaux, tels les infirmiers et aides-soignants.

Etablissement de santé mentale situé dans la ville d'Aix-en-Provence et desservant une population de 556 000 habitants, il recouvre les secteurs d'Aix en Provence-Gardanne-Trets, Pertuis, Miramas-Salon, Berre-Vitrolles. Sa capacité est de 495 lits et places installés et 11 lits de crise de courte durée (C.A.P. 48 Aix et Salon).

Le centre Hospitalier de Montperrin fait partie des établissements membre d'une fédération régionale de recherche en santé mentale et psychiatrie.

Ses projets :

Notre établissement dispose d'un **projet médico-soignant** pour les années **2023-2027** dont l'objectif est d'apporter, par des structures de soins et une organisation repensée et renouvelée, des réponses encore plus adaptées aux divers profils de patient et modes de prise en charge.

En 2024, le Centre Hospitalier Montperrin a mis en place un plan d'attractivité en faveur du personnel médical. Ce plan d'attractivité se décompose en trois axes :

- **L'optimisation des rémunérations** : des conditions d'entrée attractives, une gratification de l'activité multisite, une gratification de l'engagement institutionnel, des possibilités de compléments de revenus.
- **Conditions matérielles et équipements** : des conditions d'accueil et d'installation, des possibilités de formation pour tous, un accès facilité aux transports, des solutions de restauration.
- **Conciliation vie professionnelle et vie personnelle** : des mesures favorisant la compatibilité de l'exercice avec une vie de famille, du télétravail, un accès au sport et à la culture.

L'organisation polaire de l'établissement :

Le Centre Hospitalier est organisé en **6 pôles cliniques et médico-techniques**, chacun sous la responsabilité d'un médecin-chef de pôle :

- **Deux pôles cliniques de psychiatrie générale** (pôle Ouest et pôle Est),
- **Un pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent**,
- **Un pôle Transversal** regroupant la Fédération Accueil Urgences et Psychiatrie de Liaison, le service de consultations somatiques (hygiène et diététique), le CSAPA Villa Floréal, le service d'Addictologie, et la pharmacie à usage intérieur.
- **Un pôle Ressources** composé d'un service de réhabilitation, d'un service TSA (Trouble du Spectre Autistique), d'un service dédié aux patients en situation de précarité, d'un service de psychiatrie de la personne âgée, du service 3bis f, sociothérapie, l'AFT et le DIM.
- **Un Pôle Soins Psychiatriques Ambulatoires aux Détenus (SPAD).**

Missions générales

Activités principales :

Le travail comportera des activités aux CMP de MIRAMAS et de SALON DE PROVENCE avec la possibilité d'activités cliniques et institutionnelles intra-hospitalier (unité de soin de psychiatrie générale de 21 lits au sein d'un Service de psychiatrie constitué de psychiatres, psychologues, infirmiers dédiés à la psychiatrie et assistantes de service social.).

- Entretiens d'accueil, consultations, suivi psychiatrique ou/et psychothérapeutique au Centre Médico-psychologique. (MIRAMAS et SALON).
- Travail institutionnel pluridisciplinaire au sein des 2 CMP.
- Participation à la vie institutionnelle du Service et de l'établissement et à sa démarche « Qualité ».
- Inscription au Développement Professionnel Continu.
- Participation au tableau de gardes du CAP 48 ou CH Montperrin.

Organisation du travail :

Temps de travail : 10 demi-journées hebdomadaires

Responsables fonctionnels

Pôle OUEST : Chef de pôle Dr HOME ANDRIEU Emmanuelle

Service secteur 19 : Chef de service Dr LANFRANCHI Antoine

Caractéristiques du lieu d'exercice

CH MONTPERRIN
Service Médical
Secteur S 19 C.M.P. : MIRAMAS et SALON DE PROVENCE

Compétences attendues ou souhaitées

Compétences :

- Dynamisme et polyvalence : pouvoir prendre en charge des soins au long cours et des urgences.
- Autonomie et esprit d'équipe.
- Positionnement fort sur la confidentialité et le secret professionnel/discrétion.
- Intérêt pour l'Éducation Thérapeutique du Patient.

Diplômes et certification :

- DES de psychiatrie

Contacts

Pour tous renseignements vous pouvez joindre :

- Le chef de pôle :

Le Dr HOME ANDRIEU Emmanuelle
Tel (secretariat) : 04.42.16.16.65
Mail : emmanuelle.andrieu@ch-montperrin.fr

- Le Chef de service :

Le Dr LANFRANCHI Antoine
Tel (secretariat) 04.42.16.16.65
Mail : antoine.lanfranchi@montperrin.fr

Lettre de candidature et CV sont à adresser à :

- La Direction des Ressources Humaines et des Affaires Médicales :

Tél : 04.42.16.20.07 / 04.42.16.49.92
Mail : dram@ch-montperrin.fr

